



Lettre à la ministre suite à l'intervention policière à Nanterre

mardi 10 avril 2018, par [Bariaud](#)

Madame la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation,
Monsieur le chef de cabinet de la ministre,
Monsieur le chef de cabinet adjoint,

Nous avons été contactés cette fin d'après-midi par des personnels de l'université de Nanterre choqués par l'intervention de CRS dans un amphithéâtre de l'université dans lequel se tenait une assemblée générale. Alors qu'étudiant·es et personnels débattaient dans le calme des réformes et des mobilisations en cours, l'intervention policière a paru incompréhensible et d'une violence tout à fait disproportionnée. Nous demandons, avec les étudiant·es et les personnels de Paris 10, la libération des jeunes arrêtés cet après-midi.

Nous vous avons déjà fait part dans un précédent courrier de notre inquiétude face aux interventions policières dans l'enceinte des universités, nous sommes attachés au respect des franchises universitaires et à la liberté de réunion et de débat qu'elles doivent garantir pour les jeunes et les personnels.

La répression ne peut être la réponse apportée par la ministre aux inquiétudes et à l'opposition soulevés par la mise en place de la réforme ORE et de ParcoursSup. La CGT soutient les étudiant·es et les personnels mobilisés, elle appelle, avec d'autres organisations syndicales, à la poursuite et à l'amplification des mobilisations contre la loi ORE et pour des moyens garantissant l'accès et la réussite de toutes et tous à l'université.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous assurons, Madame, Messieurs, de notre attachement au service public d'enseignement supérieur, à ses établissements, à ses personnels et au respect de leurs droits.

Cendrine Berger, secrétaire générale de la CGT FERC Sup
Marie Buisson, secrétaire générale de la FERC CGT